

**NUIT
ET**

JOUR



**10 AUTEURS DRAMATIQUES ONT
DÉCOUVERT CETTE JEUNE FILLE
VOIR PAGES 6 ET 7**

**LE GRAND
HEBDOMADAIRE
ILLUSTRÉ**

Dans ce numéro : **UN DOCUMENT**
SENSATIONNEL

10 frs

24 MAI 1945 - N° 22

été 44.fr



LE PROFESSEUR ROUGIER DICTE A LA SECRETAIRE DE NOTRE CORRESPONDANT A NEW-YORK, M. BART KEITH WINER, LA DECLARATION CI-DESSOUS.

UN FRANÇAIS DE NEW-YORK PRÉTEND

EN NOVEMBRE 1940 J'AI NÉGOCIÉ AVEC CHURCHILL AU NOM DE PÉTAIN

Voici une interview qui, pour sensationnelle qu'elle soit, n'a d'autre prétention que de fixer un point d'histoire. Nous l'insérons en raison de la publicité faite par la presse internationale au rôle occulte du professeur Rougier. Celui-ci, pour la première fois, révèle dans « Nuit et jour » les documents dont il prétend être en mesure de faire état. Aussi bien, ces tractations franco-britanniques, au cours des derniers mois de 1940, apparaissent comme une suprême tentative de certains éléments pour échapper aux conséquences de l'armistice. Le protocole

franco-allemand conclu en mai 1941 et qu'a publié le grand quotidien « Ce Soir », dans son numéro du 16 mai, était, au contraire, la seule issue logique à l'impasse dans laquelle s'était engagé le gouvernement de Vichy. La responsabilité de celui-ci n'est donc guère atténuée par les efforts qu'il a d'abord pu tenter pour se maintenir dans une position loyale à l'égard des Alliés. La seule attitude conforme à l'honneur et qui s'avéra non seulement la plus héroïque, mais aussi la plus sage, fut celle qu'adopta le général de Gaulle.

POUR comprendre les raisons qui me déterminèrent à tenter une négociation directe entre le maréchal Pétain et le premier ministre britannique, en octobre-novembre 1940, il faut évoquer l'état des rapports franco-britanniques dans le courant de l'été et de l'automne 1940. Ces rapports s'étaient rapidement altérés par suite d'un malentendu sur l'armistice.

Jusqu'au 16 juin 1940, l'attitude de Winston Churchill à l'égard de la France fut très compréhensive. Ce jour-là, en réponse à un appel de Paul Reynaud, il releva la France de sa parole de ne pas signer l'armistice séparé, sous la seule condition d'envoyer la flotte française dans les ports de guerre britanniques. Pendant la durée des négociations, Paul Reynaud, dans la séance de l'après-midi du Conseil des ministres, ne lut que la première partie de la réponse de Churchill qui, isolée de son contexte, laissa croire à une réponse négative (document XXII). Reynaud provoqua ainsi artificiellement une crise ministérielle qui lui permit de passer la main au maréchal Pétain dont il savait la volonté de demander tout de suite l'armistice. Paul Reynaud ne voulait pas porter devant

L'équivoque de l'armistice.

A deux doigts d'une guerre franco-britannique.

Le parti unique français est évité de justesse.

« Nous voulons vous traiter en vaincus et non en associés » (La Wilhelmstrasse).

Laval offre à l'Allemagne l'entrée en guerre de la France.

l'opinion publique française et anglaise la responsabilité d'un armistice qu'il jugeait, par ailleurs, absolument indispensable, puisqu'il accepta trois jours plus tard de le justifier auprès du public américain, en étant à Washington l'ambassadeur de Pétain.

Cette attitude de Paul Reynaud provoqua un malentendu sur les clauses de l'armistice, dont les conséquences furent dramatiques. Les Anglais, qui avaient relevé la France de sa parole, ne comprirent rien au changement de ministère. Ils suspectèrent tous les actes du nouveau gouvernement. En dépit des assurances qui leur furent réitérées par la Marine et le Gouvernement français au sujet de la flotte et des bases, le cabinet britannique et, à sa suite, le chef des Français libres, interprétèrent, de Londres, les clauses navales des armistices comme équivalant à livrer sans combat la flotte et les bases de l'Empire aux mains des vainqueurs, pour qu'ils puissent s'en servir contre les Anglais.

Etant arrivé à Vichy au lendemain de l'Assemblée nationale, je pus me convaincre sans peine que l'interprétation britannique et gaulliste était erronée. Les plénipotentiaires, à Wiesbaden, avaient

VOIR PAGE SUIVANTE

accepté des conditions draconiennes d'armistice concernant l'occupation du territoire métropolitain, pour sauver la flotte et les bases. Toutes précautions avaient été prises par la Marine pour soustraire la flotte à l'emprise de l'ennemi. Ordre avait été donné aux commandants de vaisseaux de saborder leur unité plutôt que de la livrer à l'ennemi.

Le malentendu sur les clauses de l'armistice conduisit la France et l'Angleterre, au début d'octobre 1940, à deux doigts de la guerre. En effet, du côté anglais, le malentendu provoqua :

- 1° La saisie des unités françaises réfugiées dans les ports britanniques (3 juillet) ;
- 2° Le désarmement de la flotte française à Alexandrie (3 juillet) ;
- 3° Les deux agressions de Mers-el-Kébir (3 et 4 juillet) ;
- 4° L'attaque du « Richelieu » à Dakar ;
- 5° Le blocus de la France et de son empire (30 juillet) ;
- 6° L'agression de Dakar (23-25 septembre) ;
- 7° L'ultimatum à Madagascar (30 septembre) ;

Du côté français, les réactions furent les suivantes :

1° Rupture des relations diplomatiques entre la France et l'Angleterre, le lendemain de Mers-el-Kébir ;

2° Déclaration de Paul Baudoin, le 22 août, considérant le blocus britannique comme « un acte d'hostilité » ;

3° Etablissement de cours martiales contre les gaullistes, au lendemain de Dakar ;

4° Le projet de Laval d'envoyer une flotte française reprendre Brazzaville, ce qui eût mis, inévitablement, la France en guerre avec l'Angleterre.

Du côté allemand, les répercussions furent les suivantes :

1° Demande, après Mers-el-Kébir, de toutes les bases du Maroc (cette demande fut repoussée à Wiesbaden par Huntziger, après quinze jours d'âpres discussions) ;

2° Nouvelle demande des bases marocaines après Dakar, qui ne put être éludée qu'en invoquant le fait que le gouverneur général Boisson avait repoussé par ses propres forces l'attaque britannique.

En résumé, au début d'octobre 1940, la France et l'Angleterre étaient à deux doigts de la guerre.

J'INTERVIENS AUPRÈS DE WEYGAND

EN juillet-août 1940, on parlait beaucoup dans les journaux du « Parti unique français » qui devait avoir à sa tête le triumvirat Déat, Doriot, Bergery. Le hasard voulut qu'à Vichy, je rencontrai Déat et son état-major. Je ne fus pas long à surprendre leur complot : noyauter le pays, établir une police politique puis, d'accord avec Laval et l'occupant, faire un coup d'Etat ayant pour but d'aligner la France dans la guerre aux côtés de l'Axe.

J'intervins à temps auprès du général Weygand, deux jours avant le Conseil des ministres, qui devait statuer sur le sort du Parti unique français. Je fis observer à Weygand que le Parti unique français était copié sur le parti nazi, mais comme une messe noire ressemble à une messe blanche : le parti nazi s'était fondé sur le rejet du « diktat » de Versailles ; le Parti unique français allait se fonder sur l'acceptation inconditionnée de la défaite et de ses suites ; le parti nazi s'était fondé sur un racisme qu'il avait oublié chaque fois que c'était son intérêt, par exemple, en s'alliant avec les Japonais ; le Parti unique français allait se fonder sur un racisme authentique, oubliant que la France est une nation impériale et que des indigènes de couleur ont versé leur sang pour les trois couleurs de la France. Weygand comprit. Il me déclara

qu'il donnerait sa démission et que le Parti unique français n'aurait pas lieu. C'est ce qui arriva et

WEYGAND : « Si les Anglais viennent avec quatre divisions, je tire dessus. Avec vingt divisions, je les embrasse ».

PÉTAÏN : « Laval est l'homme que je méprise le plus au monde ».

Déat fut expédié en zone occupée sous prétexte d'étudier l'état alimentaire de la population.

MA PROPOSITION EST ACCEPTÉE PAR VICHY

WEYGAND ayant été mis en confiance à mon égard, je lui demandai d'intervenir auprès du bureau de circulation militaire, en vue d'obtenir un visa pour la Suisse où, en arrivant, j'eus soin de me faire domicilier à Genève. Par l'intermédiaire du Consulat britannique, j'entrai en correspondance avec L. Robbins, professeur à la London School of Economics et membre du ministère du Blocus, qui était de mes amis.

Le 30 juillet, Winston Churchill avait proclamé aux Communes le blocus de la France et de son Empire. Après des négociations sans résultats, Paul Baudoin, le 22 août, avait fait un discours déclarant aux Français que, s'ils étaient affamés l'hiver prochain, ils le devraient au blocus britannique. Je télégraphiai à Robbins qu'il y aurait lieu d'assimiler à du cabotage, qui ne tombe pas sous la loi du blocus, le transfert des denrées alimentaires des ports africains aux ports métropolitains de la Méditerranée. Le blocus alimentaire n'atteignait pas les Allemands et ne faisait que concourir à la victoire de Hitler, la seule à laquelle il tenait, la victoire démographique.

Je disais à L. Robbins que la brèche faite au blocus serait largement compensée par le bénéfice psychologique que les Anglais en retireraient auprès de la population française. Je lui proposai d'aller à Londres, si les autorités britanniques étaient prêtes à négocier. Je reçus de lui un télégramme affirmatif et je repartis pour Vichy.

A Vichy, Paul Baudoin accueillit avec enthousiasme ma proposition. Il me révéla que Laval avait offert au grand état-major allemand l'entrée en guerre de la France aux côtés de l'Allemagne, et qu'il s'était attiré cette réponse :

« Nous voulons vous traiter en vaincus et non en associés. »

Heureusement, Laval était seul de son avis au Conseil des ministres. Baudoin me fit remettre copie des négociations poursuivies au sujet du relâchement du blocus et me conseilla d'aller voir Weygand et Pétain.

Weygand, qui venait d'être nommé délégué général du Gouvernement en Afrique du Nord, me déclara que le relâchement du blocus était une question primordiale ; mais qu'il y avait une autre question plus importante encore : faire comprendre aux Anglais qu'il fallait cesser leurs agressions sur la flotte et les bases, car, ayant reçu une petite armée à charge de défendre l'Empire contre quiconque, nous étions forcés de répondre par les armes, pour éviter la « défense conjointe » de l'Empire par l'Allemagne, ce qui équivaldrait à la perte de l'Afrique du Nord, notre dernier atout. Il me déclara très clairement son intention de remettre l'Empire dans la guerre, au moment opportun. Il résuma sa pensée dans une formule lapidaire qu'il a reprise souvent par la suite : « Dites-bien aux Anglais que s'ils viennent avec quatre divisions, je tire dessus ; avec vingt divisions, je les embrasse. »

Le maréchal Pétain me répéta, à peu près mot pour mot, ce que m'avait dit Weygand. Il m'assura que jamais il ne livrerait la flotte et les bases, et que toute collaboration militaire entre la France et l'Allemagne était absolument exclue. L'état de symbiose dans lequel la France vivait avec l'Allemagne l'obligeait à une collaboration économique inévitable, mais qui n'irait jamais au delà. Comme

je lui parlais de Laval qu'il avait institué son successeur, et de la juste appréhension des Britanniques à son égard, il me déclara : « Laval est l'homme que je méprise le plus au monde, mais j'en ai encore besoin ; après je m'en séparerai. »

Muni d'un mot de Pétain et d'un dossier relatif

JE NÉGOCIE DIRECTEMENT

Au Foreign Office, je fut tout d'abord reçu par sir Alexander Cadogan, secrétaire permanent. Je négociai directement avec le Premier ministre dans l'après-midi du 24 octobre. Le 25 octobre au soir, la presse londonienne publiait le texte du traité de paix séparée que Pétain aurait signé avec Hitler à Montoire. Rappelé par le Premier ministre, le 26, je le trouvai dans un état indescriptible d'exaspération. Il me dit qu'il allait donner ordre à son aviation de bombarder Vichy pour punir ce gouvernement de traîtres. Je lui répondis que le résultat de son acte serait de provoquer la guerre entre la France et la Grande-Bretagne pour la plus grande joie de Hitler et que jamais je n'eusse pu penser qu'un Premier ministre britannique pût être dupe comme il l'était, de la propagande allemande. Je lui dis qu'il pouvait me retenir comme otage si la nouvelle n'était pas démentie dans les vingt-quatre heures. Elle le fut.

Le 28 octobre, je fus averti d'avoir à me tenir prêt pour partir le lendemain. Je me rendis au Foreign Office pour prendre congé de mes hôtes. M. Strang me déclara que le Premier ministre me priait de mettre par écrit le contenu de la négociation pour éviter tout malentendu. Je m'assis à une table, et je rédigeai le protocole de mes conversations avec le Premier ministre. Une dactylo vint et tapa le tout devant moi. Je corrigai quelques petites erreurs de frappe. Un appariteur transporta le texte 10, Downing Street, chez le Premier ministre, qui me le fit retourner avec des corrections et des additions de sa main. (Documents 7 et 8.)

En prenant congé de sir Cadogan, je le priai de me télégraphier au consulat britannique de Genève, à l'issue finale de la négociation. Il me le promit.

Je revins par l'Afrique du Nord, où je vis successivement de Castellane (document 5), Monick, Noguès, Yves Chatel, Weygand. Tous étaient d'accord sur ce point : la France ne doit pas se contenter d'être délivrée passivement. L'Empire doit concourir à sa libération, mais l'Empire ne doit rentrer dans la guerre qu'à bon escient et ne doit pas courir à un suicide. Sachant que je me rendrais prochainement aux Etats-Unis, à la faveur d'une bourse de la fondation Rockefeller, les autorités de l'Empire me firent promettre de les tenir au courant et de les prévenir à temps quand le moment serait venu.

Pendant ma conversation avec Weygand, une lettre lui fut remise par un officier de liaison qui

PÉTAÏN DONNE L'ORDRE

C'EST le 11 novembre, à Vichy, que je remis au maréchal Pétain, assisté de l'amiral Fernet, un rapport écrit sur ma mission, le protocole corrigé de la main du premier ministre et que je lui fis un exposé oral de deux heures environ. Ayant prononcé le nom de Laval, une explosion se produisit. Pétain et Fernet levèrent les bras au ciel comme des gens excédés et me déclarèrent que Laval serait prochainement dépourvu de tout pouvoir. Le Maréchal qui m'avait interrompu rarement, mais toujours à bon escient, me remercia sans me dire ce qu'il comptait faire. Fernet me demanda de lui envoyer mes frais de mission (document 6).

Dans l'après-midi, le hasard me fit rencontrer Reibel, membre de la Commission des Affaires étrangères au Sénat, qui me recherchait. Il me dit que le colonel Fonck, l'as de l'aviation de la dernière guerre, avait quelque chose de très urgent à me dire, et que je le rencontrerais à 9 heures du soir, dans sa chambre d'hôtel. Fonck me déclara qu'il avait déjeuné avec le Maréchal et Fernet, un quart d'heure après mon départ.

Il me déclara que Pétain était enchanté de ma mission et avait donné l'ordre de la ratifier. Il lui avait même proposé, à lui, Fonck, d'aller à Londres pour continuer à maintenir le contact avec les Anglais.

Je me rendis alors à Genève, où, le soir du 21 novembre, je fus appelé au téléphone par le consul général britannique. Il me priait de passer au Con-

au blocus remis par les services économiques des Affaires étrangères, je retournai à Genève pour y organiser mon voyage. Après m'être arrêté à Lisbonne, j'arrivai à Londres le 22 octobre, pour y être l'hôte du Gouvernement britannique jusqu'au 29 octobre.

AVEC LE PREMIER MINISTRE

la tenait de Castellane. C'était une lettre de Churchill. Le 26 octobre, à Londres, Churchill m'avait déclaré : « Pourquoi Weygand ne brandirait-il pas l'étendard de la révolte ? » Je lui avais répondu : « Vous avez déjà jeté dans la bouche du crocodile la Pologne, la Norvège, la Hollande, la Belgique et la France ; pourquoi voulez-vous encore y jeter l'Afrique du Nord ? Je vous retourne la question : combien d'avions, de tanks, d'artillerie tractée, de D.C.A., de tonnes de munitions, avez-vous à nous donner ? »

Churchill me répondit que c'était là une question technique à débattre entre officiers d'état-major. Il proposait qu'un officier de Weygand fut envoyé à Tanger pour être transporté à Gibraltar, afin de communiquer la nomenclature de nos besoins. Je répliquai que Weygand, vraisemblablement, ne s'y prêterait pas, car l'envoi d'un officier à Tanger serait plein de danger et la proposition lui paraîtrait prématurée. C'est sur cette proposition que Churchill revenait dans sa lettre à Weygand. Il lui disait, en substance :

« Le gouvernement de sa Majesté a passé en revue, avec le professeur Rougier, envoyé par Pétain,

Le projet est revu par W. Churchill et corrigé de sa main.

Le Premier Anglais écrit à Weygand pour l'inviter "à brandir l'étendard de la rébellion".

Un télégramme du Foreign Office confirme la négociation.

Mais Laval l'emporta...

toutes les questions intéressant nos deux pays. Toutefois, si vous voulez brandir l'étendard de la rébellion, vous n'aurez qu'à envoyer un officier à Tanger que nous transporterons à Gibraltar, etc... »

DE RATIFIER MA MISSION

sulat général : un télégramme du Foreign Office venait de lui parvenir, qui m'était de toute évidence, destiné. Il m'en remettait le texte au fur et à mesure du déchiffrement. Le télégramme (document 9), qui me fut remis en trois parties, était la confirmation des points principaux de la négociation.

A mon arrivée dans le port de New-York, je fus accueilli par le représentant du service de presse britannique. Il me recommanda, lorsque j'aurais l'occasion d'aller à Washington, de voir sir Nevile Butler qui faisait fonction de chargé d'affaires de l'ambassade britannique. Sir Nevile Butler m'offrit de poursuivre ma mission en cherchant à améliorer les rapports entre la colonie française et la colonie britannique. Je devais, pour cela, recevoir les personnalités les plus représentatives de l'une et l'autre colonies. Il me parlait de lui établir un budget, estimant ce que seraient mes dépenses mensuelles. A une lettre où je lui en donnais une estimation, il répondit par une autre qui liait, évidemment, mon inscription sur le « payroll » de l'ambassade à une consigne absolue de silence (document 12).

Soucieux de préserver mon indépendance, je répondis à M. Nevile Butler que je ne me sentais décidément pas qualifié pour remplir la mission qu'il voulait me confier. A son arrivée à Washington, en qualité de nouvel ambassadeur, lord Halifax me pria de l'aller voir, et télégraphia à Londres les points principaux des notes manuscrites que je lui remis, racontant ce qui s'était passé en Afrique du Nord, à Vichy et à Genève (documents 10 et 11). A plusieurs reprises, je proposai à lord Halifax de

retourner en Afrique du Nord, ou, tout au moins, de maintenir, par les services britanniques, un contact secret avec les chefs de l'Empire. Une série de documents, que je n'ai pas jointe à ce dossier, prouve que l'ambassade britannique ne fit aucun effort pour rentrer dans mes vues.

Je fus plus heureux avec Kenneth Pendar, un des vingt consuls de Murphy en Afrique du Nord. Il mit à ma disposition la valise diplomatique américaine, ce qui me permit de garder le contact avec Yves Chatel et Monick (document 17).

Au début d'octobre 1942, j'allai voir M. Hugues, chef du bureau new-yorkais de Loss. Je lui dis que j'étais persuadé que les Alliés allaient débarquer en Afrique du Nord, que j'avais promis aux chefs de l'Empire de les prévenir en temps utile, pour leur éviter de prendre, comme de simples comman-

LAVAL VOULAIT ME FAIRE FUSILLER

JE fis part à lord Halifax de ma décision de publier les accords pour montrer aux Français que le patriotisme ne se monopolise pas. Il me répondit de n'en rien faire, avant qu'il eût consulté le Foreign Office (documents 14 et 15). Il me communiqua, peu après, la réponse du Foreign Office qui, comme il s'y attendait, était absolument négative (document 16).

Je me retournai alors du côté des autorités françaises.

J'atteignis tout d'abord André Philip. Mais, lui ayant proposé de lui remettre un jeu de photostats, il se déroba poliment (document 18). Je montrai mes documents tour à tour à l'amiral Fenard, qui en fut effrayé et me déclara de n'en surtout jamais parler. Puis au général Béthouard, auquel je remis des copies de quelques-uns.

Au moment du procès Pucheu, j'écrivis à la mission militaire à Washington pour demander une commission rogatoire. Mon but n'était pas de défendre Pucheu, ignorant tout de ses activités, mais de saisir cette occasion pour révéler les accords secrets, à propos d'un procès politique. Ma demande, qui fut transmise régulièrement à Alger, n'y provoqua aucune réaction.

LES CINQ POINTS DE L'ACCORD

J'AI offert, par Genève, au gouvernement britannique, de tenter une négociation. Ce n'est qu'après l'acceptation de Londres que j'en ai parlé à Baudoin, Weygand, et à Pétain qui ont accepté de leur côté. Je n'étais pas plus l'envoyé de Pétain que celui de Winston Churchill. Je voulais : obtenir des Anglais le desserrement du blocus alimentaire, en assimilant à du cabotage, qui ne tombe pas sous le blocus, le transfert des denrées alimentaires de Dakar, des ports marocains et nord-africains aux ports méditerranéens de la métropole. Hitler faisait une guerre zoologique d'extermination des populations et le blocus alimentaire me semblait concourir à sa victoire. Des clauses de l'armistice, le gouvernement anglais et le gouvernement de Vichy donnaient des interprétations diamétralement opposées. Pour les Anglais, l'armistice revenait à donner à l'ennemi la flotte et les bases de l'Empire. Pour le gouvernement de Vichy, l'armistice équivalait à les soustraire à l'ennemi. Le malentendu avait conduit au drame de Mers-el-Kébir et de Dakar. Il avait mis la France et l'Angleterre, au début d'octobre, à deux doigts de la guerre. Il fallait à tout prix dissiper ce malentendu. Tels furent les motifs qui me décidèrent, de mon propre chef, à agir.

Les cinq points de l'accord Churchill-Pétain étaient :

1° Les Anglais s'engageaient à ne pas chercher à prendre par la violence les colonies africaines demeurées fidèles à Vichy pour éviter la défense conjointe de l'empire par les Allemands ;

2° Réciproquement, les Français s'engageaient à ne pas chercher à reprendre par la violence les colonies passées à de Gaulle ;

3° Les Anglais s'engageaient à assimiler à du cabotage le transfert des denrées alimentaires des colonies aux ports non contrôlés de la métropole ; ils proposaient en outre d'envoyer un expert économique à Madrid pour régler toutes les questions économiques entre la France et l'Angleterre ;

4° Le gouvernement français s'engageait à ne céder ni la flotte ni les bases et à remettre en temps utile l'Empire dans la guerre ;

5° Accord sur la radio pour empêcher que la mystique Pétain ne contrarie l'anglophilie naissante.

dos — de sinistre mémoire depuis ceux de Saint-Nazaire et de Dieppe — le débarquement allié en Afrique du Nord. M. Hugues trouva mes déclarations si intéressantes qu'il me les fit répéter le lendemain en présence de tout son « staff » réuni. J'appris, par la suite, qu'il n'alerta aucun des services compétents : ni le « General Staff Corps », ni le « State Department », ni la Maison-Blanche.

J'espérais que le débarquement des troupes alliées en Afrique du Nord provoquerait l'union des Français. Il exaspéra la presse gaulliste qui traita l'armée de Weygand, devenue celle de Giraud, d'armée fasciste, menaçant de couper les voies de communication des troupes anglo-américaines (déclaration à la presse du général Catroux).

Darlan fut assassiné.

Lors du voyage du général de Gaulle à Washington, j'écrivis à Gaston Palewski, que je connaissais depuis longtemps, pour lui demander dix minutes d'entretien. Je ne reçus aucune réponse. Lorsque parut l'article de Callender, qui relatait les révélations de l'avocat de M. Flandin, le 27 février 1945, j'écrivis à l'ambassadeur de France, M. Henri Bonnet, pour lui demander une longue audience. Il m'en accorda une de dix minutes, qui se termina par la promesse de demander une commission rogatoire.

Pendant ces événements, je reçus des lettres de Yves Chatel (documents 19 et 20), qui me montrèrent que ses sentiments n'avaient en rien changé et que le débarquement des troupes anglo-américaines en Afrique du Nord se fut passé tout autrement si j'avais pu prévenir à temps les autorités responsables. Je reçus également une lettre d'un membre de ma famille m'expliquant l'anxiété que lui avaient manifestée les miens à l'idée de me voir retourner prématurément en France ou en Afrique du Nord. Laval, informé de ma négociation avant qu'il eût pris le pouvoir, avait déclaré qu'il me ferait fusiller s'il mettait la main sur moi (document 21).

Les accords furent négociés pendant Montoire et mis par écrit, à la demande de M. Winston Churchill le 28 octobre, trois jours après la fin des entretiens de Montoire. Je connais surtout la réaction de Pétain à l'offre de Churchill par le discours de M. Winston Churchill aux Communes le 9 avril 1941 ; il déclare lui-même qu'elle fut très favorable. Au surplus, le Foreign Office m'envoya, le 21 novembre 1940, un télégramme aux bons soins du consul général britannique de Genève qui n'a de sens qu'au cas d'une ratification préalable par Vichy. Le télégramme, en effet, confirme la ratification après assurances données par Vichy aux Anglais.

Le procès Pétain m'intéresse beaucoup moins que le procès Weygand et il ne m'intéresse que dans la mesure où il me permettra de révéler aux Français, qui l'ignorent encore, la vérité sur l'armistice. Lorsque Churchill écrit à Weygand, il fait savoir à ce dernier qu'il est arrivé avec le professeur Rougier à un accord sur toutes les questions intéressant les deux pays. Il tient à ajouter que, si Weygand veut soulever l'Afrique du Nord, il devra envoyer un officier d'état-major à Tanger, qui sera transporté à Gibraltar pour faire savoir ce dont il aurait besoin.

Lord Halifax ne m'a pas adressé une lettre, mais au moins douze à New-York. Deux de ces lettres me demandent, au nom du Foreign Office, de ne pas révéler les négociations secrètes de Londres.

Voici trois questions que j'ai posées au professeur Rougier et voici comment il y répond :

— Comment défendez-vous l'attitude de Pétain lors du débarquement allié en Afrique du Nord ? Si Pétain, d'un certain point de vue militaire, pouvait défendre la doctrine d'un armistice en juin 1940, ses actes de novembre 1942 ne contredisent-ils pas toutes les excuses stratégiques de l'armistice ? Comment expliquez-vous son consentement à un pouvoir qui acquiesça à la torture des patriotes français durant quatre ans ?

Et voici la réponse à ces trois questions.

— Mon témoignage porte sur une période du gouvernement Pétain, depuis le début de septembre jusqu'au renvoi de M. Laval. Je ne suis ni compétent, ni qualifié pour juger de ce qui s'est passé ensuite, étant aux Etats-Unis et non en France.